INNOVATION

Management participatif : associer, décider et mettre en œuvre ensemble

Annoncer que l'équipe sera consultée engage. Si la décision finale ignore les contributions la participation devient un exercice décoratif et la confiance baisse plus vite qu'avec une décision descendante assumée. À l'inverse tout soumettre au collectif fige des sujets qui demandaient une réponse rapide. Ces deux jours s'adressent à des managers expérimentés. Le travail porte sur le choix du degré de participation adapté à chaque décision puis sur l'animation de séquences collectives productives et sur la restitution des arbitrages. La formation traite du processus de décision là où le parcours consacré à l'agilité traite du mode de conduite du travail.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 690 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Managers d'équipe et responsables de service déjà en poste souhaitant associer leurs collaborateurs aux décisions.

PRÉREQUIS
Disposer d'une première expérience d'encadrement d'équipe.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Choisir le degré de participation adapté à chaque type de décision
- Annoncer le cadre de la participation avant de lancer la démarche
- Animer une séquence collective de production d'options
- Arbitrer parmi les propositions puis restituer la décision retenue
- Confier au collectif des décisions déléguées et en suivre la mise en œuvre

03 Programme détaillé

M1 Les degrés de participation

- Décider seul consulter codécider ou déléguer
- Ce que chaque degré engage pour le manager et pour l'équipe
- Les décisions qui se prêtent mal au traitement collectif
- Les effets d'une participation annoncée puis non respectée
- Le lien entre participation et responsabilité finale
- À retenir : Le degré de participation se choisit et s'annonce avant la démarche et non après les contributions.

M2 Préparer une démarche participative

- Cadrer la question posée au collectif
- Formuler une question de travail exploitable par le groupe
- Choisir les participants et le temps accordé
- Annoncer les contraintes non négociables
- Préciser la manière dont la décision sera prise
- Atelier : Chaque participant sélectionne une décision à venir et rédige le cadre qu'il annoncera à son équipe.

M3 Animer la production collective

- Faire produire une équipe en séance
- Ouvrir la parole y compris aux profils silencieux
- Utiliser des formats courts de production d'options
- Faire converger le groupe vers un nombre limité de propositions
- Réguler les prises de parole dominantes
- Mise en situation : Les participants animent une séquence collective où deux collaborateurs défendent des options opposées.

M4 Décider et rendre compte

- Ce qui se passe après la contribution
- Sélectionner une option en explicitant les critères retenus
- Restituer une décision qui s'écarte des propositions du groupe
- Répartir la mise en œuvre et organiser le suivi
- Évaluer ce que la démarche a réellement produit
- Cas pratique : Après une consultation fournie les participants construisent l'annonce d'une décision contraire à l'avis majoritaire.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 690 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr